

Sommaire de l'examen de projet d'EDC : Projet du complexe Liwa Plastics Industries

Description du projet	Projet du complexe Liwa Plastics Industries
Parrain	Oman Oil Refineries and Petroleum Industries Company
Pays	Oman
Catégorie de projet	A
Exportateur(s) canadien(s)	Divers exportateurs canadiens
Description des biens d'équipement et/ou services	Vente de divers biens et services canadiens
Produit d'EDC	Financement avec recours limité
Date d'affichage sur le site Web d'EDC (jj/mm/aa)	26/11/2015
Date de la signature (jj/mm/aa)	03/03/2015

Catégorie du projet

Le projet vise la construction d'un complexe pétrochimique qui produira 1,1 million de tonnes de polyéthylène haute densité (PEHD), de polyéthylène basse densité linéaire (PEBDL) et de polypropylène (PP) pour l'exportation. Il se compose d'une nouvelle usine d'extraction de liquides de gaz naturel (LGN) à Fahud, d'un complexe pétrochimique dans le port industriel de Sohar et d'un pipeline de 300 km (entre Fahud et Sohar) pour le transport du LGN. En chantier depuis 2009, le projet devrait être entièrement fonctionnel en 2019. Le projet a été classé dans la catégorie A. (Les définitions des catégories de projet se trouvent [ici](#), sous « D3. Divulgence d'information de nature environnementale et sociale »).

Résumé de l'examen d'EDC

EDC a examiné le projet conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et aux Principes de l'Équateur. Son équipe des Services consultatifs environnementaux a conclu qu'il respectait les exigences environnementales applicables du pays d'accueil et les Principes de l'Équateur. Pour arriver à cette conclusion, EDC a examiné l'évaluation des incidences environnementales et sociales, divers rapports de contrôle préalable indépendants et les plans de gestion.

Liste non exhaustive des principaux enjeux environnementaux et sociaux associés au projet et des mesures d'atténuation examinés par EDC

Émissions atmosphériques : Les émissions atmosphériques seront à leur comble durant les périodes d'exploitation et proviendront principalement du complexe pétrochimique; l'usine d'extraction produira des émissions résiduelles. La majeure partie des émissions proviendra de sources ponctuelles simples (cheminées d'échappement, turbines à gaz, chaudières à vapeur, torches, etc.). Il s'agira principalement de particules (PM10), d'oxydes d'azote (NO_x), de dioxyde de soufre (SO₂) et de monoxyde de carbone (CO).

Mesures d'atténuation prévues : Selon les prévisions, le projet devrait respecter ou dépasser les normes relatives aux émissions prescrites dans les *Lignes directrices de l'IFC en matière d'environnement, de santé et de sécurité* grâce au recours aux meilleures techniques disponibles (MTD) et à l'application de la *IFC Guideline for Onshore Oil and Gas Development* (Lignes directrices de l'IFC en matière d'exploitation terrestre du pétrole et du gaz naturel) aux activités de torchage. En cas de contradiction entre les normes internationales et celles du pays hôte, le parrain s'engage à appliquer les plus strictes, conformément aux pratiques exemplaires.

Gestion du personnel : Au plus fort de la construction, le projet emploiera environ 16 500 travailleurs (13 000 au complexe pétrochimique, 2 500 à l'usine d'extraction et 1 000 au pipeline). La plupart seront des sous-traitants engagés par divers entrepreneurs pour des travaux de génie civil, de mécanique et d'électricité. La plupart des sous-traitants seront originaires de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka, ce qui est courant dans la péninsule d'Arabie.

Mesures d'atténuation prévue : Selon EDC, le projet satisfait aux exigences de la *Norme de performance 2* de l'IFC compte tenu des politiques, des procédures et des pratiques en matière de santé et sécurité au travail (SST) et de ressources humaines du parrain, et de l'engagement d'appliquer sur tous les chantiers les recommandations du document d'orientation *Worker Accommodation : Processes and Standards* (Processus et normes en matière de logement des travailleurs) de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement/Société financière internationale (BERD/IFC). Les prêteurs et des experts indépendants seront présents durant toute la phase de construction pour surveiller le traitement des travailleurs migrants.

Émissions de gaz à effet de serre : Selon les prévisions, le projet (niveaux 1 et 2) devrait générer environ 1,9 million de tonnes d'équivalent CO₂ par année (eq. CO₂/année), soit approximativement 3 % des émissions quotidiennes de CO₂ d'Oman. Le complexe pétrochimique produira la majeure partie des émissions de GES (67 %), L'usine d'extraction produira le reste.

Mesures d'atténuation prévue : Des options pour réduire les émissions de GES du projet ont été envisagées durant l'évaluation des MTD. En outre, le parrain s'engage à évaluer des mesures d'atténuation supplémentaires quand la conception technique sera plus avancée. Comme le projet produira plus de 100 000 tonnes d'eq. CO₂/année, le parrain a convenu de divulguer publiquement ses émissions conformément aux Principes de l'Équateur III.

Santé et sécurité communautaires : Le pipeline Fahud–Sohar pose un risque de santé et de sécurité pour le milieu humain. Le principal risque d'exploitation est celui d'une rupture importante du pipeline, qui pourrait entraîner une contamination majeure des sols et des eaux souterraines, ainsi que des répercussions sur la santé et des risques d'incendie.

Mesures d'atténuation : Le pipeline fera l'objet de mesures de sécurité, notamment 11 vannes de sectionnement à des emplacements stratégiques, un système de détection des ondes de pression négatives provoquées par des fuites et des systèmes d'arrêt d'urgence. L'empiètement et les activités non autorisées sur l'emprise du pipeline seront prévenus au moyen de campagnes de communications, de patrouilles régulières et d'initiatives d'aménagement locales et régionales.

Documentation examinée

Voici une liste indicative des principaux documents examinés conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale actuelle :

- Rapport d'évaluation des incidences environnementales daté de juin 2015.
- Évaluation des incidences sociale datée de janvier 2016.
- Plan de gestion environnementale daté de février et de mars 2015.
- Rapport du consultant en questions environnementales et sociales daté de janvier 2016

Normes environnementales et sociales applicables de la Société financière internationale (IFC) utilisées par EDC (en plus des critères du pays d'accueil)

- Norme de performance 1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts sociaux et environnementaux
- Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution;
- Norme de performance 4 : Santé, sûreté et sécurité des communautés

EDC a tenu compte des aspects pertinents des *Lignes directrices de l'IFC en matière d'environnement, de santé et de sécurité* ainsi que des lignes directrices suivantes : *Onshore Oil and Gas Development* (exploitation terrestre du pétrole et du gaz naturel), *Thermal Power Plants* (centrales thermiques), *Large Volume Petroleum-based Organic Chemical Manufacturing* (fabrication à grande échelle de produits chimiques organiques à base de pétrole) et *Petroleum-based Polymers Manufacturing* (fabrication de polymères à base de pétrole).